

www.e-rara.ch

Histoire de Berne 1191 à 1891

**Mülinen, Wolfgang Friedrich von
Berne, 1891**

Universitätsbibliothek Bern

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-104896>

Livre premier. Fin du XII^me siècle. Le XIII^me siècle.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20^e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



LIVRE PREMIER.

FIN DU XII^{ME} SIÈCLE.

LE XIII^{ME} SIÈCLE.

I. Les ducs de Zähringen.

Notre pays était habité jadis par les Helvètes, une peuplade d'origine gauloise. Les Romains annexèrent l'Helvétie un peu avant le début de l'ère chrétienne, et y exercèrent leur domination pendant près de quatre cents ans. Durant toute cette période, l'Helvétie eut à souffrir déjà de la migration des peuples, mais ce n'est qu'au cinquième siècle qu'elle fut définitivement détachée de l'Empire romain. Les Allémanes y pénétrèrent depuis le Nord, les Burgundes y arrivèrent de l'Ouest, l'Aar formant à peu près la frontière entre leurs domaines. Le sol sur lequel devait plus tard s'élever la ville de Berne appartenait aux Burgundes.

Ces derniers ne conservèrent pas leur indépendance bien longtemps ; ils furent soumis par la tribu belliqueuse des Francs, vers le milieu du sixième siècle. Les Francs fondèrent, sous leurs rois mérovingiens, un Etat puissant que les princes de la dynastie carlovingienne agrandirent encore. Mais les successeurs de Charlemagne se montrèrent incapables de gouverner ce vaste empire, qui se démembra en plusieurs royaumes condamnés eux-mêmes à se diviser encore. Les deux royaumes de Bourgogne transjurane et cisjurane, dont l'un s'étendait sur les deux versants du Jura et jusqu'à l'Aar du côté de l'Est, occupèrent les bassins du Rhône et de la Saône. Réunis dans une seule main, ils passèrent, par voie de succession, de leur dernier roi, Rodolphe III, à l'empereur d'Allemagne Conrad II le Salique et furent désormais incorporés à l'Empire sous la forme d'une union personnelle. L'empereur y était représenté par un recteur, lorsqu'il n'y résidait pas lui-même. Le rectorat fut confié pendant de longues années à la famille des Zähringen.

On voit se dresser, près de la ville de Fribourg en Brisgau, une colline entourée de hêtres magnifiques ; c'est là qu'on peut visiter les ruines de Zähringen ; c'est là, dit-on, que fut bâti le premier château de la glorieuse maison, qui possédait depuis longtemps des biens dans les contrées environnantes.

L'histoire des Zähringen ne commence toutefois qu'avec le comte Berchtold. Partisan de Conrad II, il reçut en 1060, à titre de fiefs le duché de Carinthie et le margraviat de Vérone ; mais ils lui furent repris, déjà treize ans après, par l'empereur Henri IV, qui avait obéi aux suggestions de mauvais conseillers. Berchtold se joignit aux adversaires de son spoliateur ; ils étaient si nombreux qu'ils opposèrent à l'empereur Henri un des leurs, le duc Rodolphe de

Souabe, de la maison de Rheinfelden, qui était gouverneur de la Bourgogne cisjurane. Berchtold de Zähringen mourut bientôt après. L'un de ses fils, Berchtold II, hérita de la plupart de ses biens et porta le titre de duc, quoiqu'il n'eut point de duché; un autre de ses fils, Hermann, plus jeune que le précédent, a été la souche de la maison actuellement régnante des grands-ducs de Bade.

Berchtold II se déclara aussi pour le rival d'Henri IV, Rodolphe de Souabe, dont il épousa la fille Agnès. Ce fait est très important, car les biens considérables que la maison de Rheinfelden possédait le long de l'Aar et qui formaient une partie des futurs cantons d'Argovie et de Berne, parvinrent ainsi aux Zähringen, qui n'avaient auparavant aucune terre dans ces régions. En revanche, Berchtold ne réussit point à se rendre possesseur du duché de Souabe, qu'il dut abandonner aux Hohenstaufen, les nouveaux maîtres du pays. Son fils et son héritier, Berchtold III, qui est désigné le premier sous le nom de duc de Zähringen, continua la politique de sa famille; il fit plus, il fonda des villes qui fortifièrent singulièrement sa position.

La maison des empereurs franconiens s'éteignit en 1125. La Bourgogne lui avait appartenu par droit de succession. Qu'advierait-il de cette contrée? Et puis, vers la même époque, s'éteignaient également les héritiers en ligne directe de la famille à laquelle obéissait une partie de la Bourgogne, la Franche-Comté, et qui possédait en outre des biens à l'Est du Jura. Des complications surgissaient donc de toutes parts.

Le nouvel empereur d'Allemagne, Lothaire, considérant la Bourgogne comme fief impérial, voulut contraindre l'héritier naturel des comtes de Bourgogne, Renaud, à lui prêter hommage. Celui-ci résista; Lothaire lui enleva tout le pays

entre le St-Bernard et le Jura et le donna au frère et successeur de Berchtold III, le duc Conrad de Zähringen.

Après la mort de Lothaire, Conrad de Hohenstaufen, dont la mère était fille du dernier empereur de la maison de Franconie, monta sur le trône impérial. L'empereur Frédéric Barberousse, qui avait épousé la fille unique de Renaud, acquit par là des droits sur tout le comté de Bourgogne, mais le duc Berchtold IV de Zähringen, fils de Conrad, auquel on décerna aussi le titre de duc de Bourgogne, obtint, en vertu d'un traité conclu avec Frédéric, des pouvoirs presque royaux dans le comté. Il réunit la Bourgogne et la Provence et y exerça, comme recteur, les droits de suzeraineté, sauf lorsque l'empereur résidait dans le pays. Ensuite de conventions ultérieures, il ne conserva que la Bourgogne transjurane ; c'est sur ce territoire, qui dépend aujourd'hui de la Suisse, que les Zähringen concentrèrent dorénavant presque toute leur activité. Mais ils devaient s'attendre, en leur qualité d'étrangers, à être exposés à de nombreuses attaques de la part de la noblesse bourguignonne.

Ils reconnurent que le meilleur moyen de se défendre contre celle-ci était encore de fonder des villes. Ainsi Berchtold IV éleva-t-il le hameau de Fribourg au rang d'une cité, et, s'il n'en usa pas de même à l'égard d'Yverdon, de Morges, de Moudon, de Morat et de Berthoud, il les convertit cependant en places fortifiées. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à lui qu'il était réservé d'entrer en lutte ouverte avec la noblesse de Bourgogne ; il mourut, en 1186, avant que les hostilités eussent sérieusement commencé, laissant trois enfants, Berchtold V, Agnès et Anne.

Berchtold V, duc de Zähringen et recteur de Bourgogne, l'homme en qui nous saluons le fondateur de notre cité, était en même temps qu'un seigneur ambitieux et rigide,

un maître juste et plein de sollicitude pour ses sujets et un vigilant protecteur de ses villes. Son monument nous rappelle l'image d'un puissant chevalier, armes en mains et prêt au combat.

On raconte qu'il avait suivi en Terre-sainte le vieil empereur Barberousse et que de mauvaises nouvelles le firent rentrer en hâte au pays. Qu'il ait pris la croix ou non, il est certain, qu'en 1190, la noblesse se souleva partout contre lui, des bords du Jura aux montagnes de l'Oberland; mais le duc Berchtold était de taille à lui tenir tête. Il la battit entre Avenches et Payerne, et à Grindelwald. Le sentiment national n'en fut pas dompté pour autant et le duc ne put songer au repos. Mais il voulait être sûr de ses domaines, et il se mit à les entourer d'une ceinture de villes et de forteresses. Il avait déjà Grasbourg, Laupen, Gumminen, Oltigen, Morat avec le poste avancé de Fribourg. Aarberg et Thoune défendaient la ligne de l'Aar, Berthoud celle de l'Emme. Néanmoins il devenait nécessaire de créer entre Aarberg et Thoune une place d'armes pour faire face aux seigneurs conjurés de l'Oberland et des pays romands. Ce furent donc des raisons militaires qui l'obligèrent avant tout à fonder une ville, sur l'établissement de laquelle nous reviendrons après avoir retracé sommairement la suite de son règne et la fin de sa maison.

Le duc avait été heureux dans ses guerres contre les nobles de Bourgogne; il eut moins de succès dans ses entreprises contre leurs alliés du Valais et de Savoie. Toutes les fois qu'il traversait les passages des Alpes, il trouvait les Valaisans prêts à lui faire une sanglante réception et il ne put empêcher les Savoyards de pénétrer en conquérants dans le pays de Vaud, jusqu'à Romont. Mais de plus hautes destinées lui paraissaient réservées. La domination des Hohenstaufen, qui avait suscité beaucoup de mécontents,

réveilla les anciennes rancunes du parti guelfe, qui résolut d'opposer un rival à Philippe, le plus jeune des fils de Barberousse. Le duc Berchtold de Zähringen était tout désigné pour ce rôle, qu'il refusa ; la couronne ne le tentait point et il ne la disputa pas à Philippe, qui dut, à la vérité, lui payer très cher tant de complaisance. Au reste, il avait assez de besogne dans ses Etats.

Une profonde obscurité pèse sur les diverses circonstances de sa vie privée. Il fut marié plusieurs fois, mais nous ne connaissons pas le nom de toutes ses femmes. Il eut un fils, Berchtold, qui mourut avant lui ; peut-être eut-il d'autres enfants encore. La légende rapporte que les ennemis irréconciliables du duc, dans leur haine contre les Zähringen, emprisonnèrent ses deux fils, Conrad et Berchtold, qui furent, dit-on, ensevelis à Soleure. Si ce crime a été réellement commis, la noblesse de Bourgogne aurait atteint son but. Berchtold V mourut le 14 Février 1218, dans son château de Zähringen ; sa maison disparut avec lui. Il a son tombeau dans la cathédrale de Fribourg en Brisgau. La domination des Zähringen prenait fin ; la noblesse n'avait plus à redouter les coups de ce formidable adversaire.

II. La fondation de la ville.

Il n'y avait pas que des raisons d'ordre militaire qui rendissent nécessaire la fondation d'une ville entre Aarberg et Thoune. La partie du bassin de l'Aar, que nous appelons actuellement le Mittelland, comptait plusieurs villages et hameaux, Enge, Wankdorf, Worblaufen, Wittikofen, Muri, Münsingen, Toffen, Riggisberg, Ruggisberg, Schwarzenbourg, Köniz, Bümplitz, Laupen, Bremgarten, Buchsee et d'autres. Il importait dès lors de créer un centre de communications et d'y établir un marché où s'écouleraient

les produits du sol : ne sont-ce pas les foires et les marchés qui ont fait la réputation de bien des villes ?

Le duc Berchtold se mit à l'œuvre immédiatement après la victoire de Grindelwald. C'est à l'endroit où l'Aar atteint son cours moyen et enserre une petite presqu'île entre ses flots, à peu près au milieu des localités énumérées ci-dessus, qu'il se décida, en 1191, à jeter les fondations de la nouvelle cité. Le burg de la Nydegg s'y élevait déjà ; mais il est peu probable que l'on y trouvât un groupe d'habitations.

Les récits légendaires abondent sur les origines de Berne. On raconte que le duc demanda à son maître-veneur de lui désigner un emplacement convenable, qu'un ours tué à la chasse détermina le nom de la ville, que celle-ci, occupant le terrain où s'étendait une forêt de chênes, fut construite sur un plan plus vaste que celui qui avait été conçu tout au début.

Le nom de la ville — *berno*, *berne* — a excité l'imagination des étymologistes. D'après les uns, c'est le nom germanisé de Vérone, qui appartient un temps aux Zähringen. D'après d'autres, il vient du mot : *bar*, tribunal. D'autres encore tiennent à l'étymologie traditionnelle (de *Bär*, ours). Il est certain que l'ours figure déjà en 1224 sur les armoiries de la ville et que chaque Bernois éprouve une sympathie particulière pour l'ancien roi des animaux.

Le burg de la Nydegg formait le noyau de l'emplacement de la ville ; il en existe encore les murs sur lesquels repose le chœur de l'Eglise de la Nydegg. Ce burg aura sans doute ressemblé à toutes les constructions similaires de l'époque, une forte tour carrée en constituant la partie principale. A l'Ouest, où il n'était pas protégé par l'Aar, on avait creusé un fossé profond, dont les traces sont encore visibles à la rue de la Poste et sur lequel on avait

jeté un pont. Le mur d'enceinte suivait la montée du Stalden pour, probablement, redescendre de là jusqu'à l'Aar, à l'endroit où est jeté maintenant le pont de la Nydegg et où se trouvait une porte qu'on nomma plus tard le « *Ramseierloch* ».

Les limites de la ville à l'Ouest étaient la *Kreuzgasse* actuelle ; mais on les étendit bientôt jusqu'au fossé le plus rapproché qui allait de l'un à l'autre des bras de l'Aar et qui formait ainsi une défense naturelle ; de ce fossé, il ne reste plus que la partie sud du *Gerbergraben*, mais on appelle encore *Grabenpromenade* (promenade du fossé) la partie Nord aujourd'hui comblée. Des murs s'élevèrent le long de cette tranchée, et, au milieu, là où elle était la plus étroite, se dressèrent une tour et une porte, — le *Zeitglocken*, qui était ouvert du côté de la ville, comme dans les vieilles villes fortifiées ; on passait le fossé sur un pont.

L'extension que prit immédiatement la nouvelle cité témoigne que les habitants ne manquaient pas. Les guerriers du duc, ses serfs, ne demandaient pas mieux que de travailler à la construction de la ville et de s'y fixer. Ils avaient le droit d'utiliser comme *Allmend* le territoire aux environs des murailles et de tirer le bois qui leur était nécessaire des forêts de Bremgarten et du Forst. La contrée était, du côté de l'Ouest, soumise jusqu'à Köniz, à la juridiction de la ville.

Mais Berne avait encore besoin de défenseurs. Le métier de la guerre était alors entre les mains de la noblesse, en général peu favorable aux villes, et qu'il s'agissait de gagner. La noblesse ne se serait déclarée prête à protéger Berne que donnant donnant. La contrée de Köniz appartenait à l'Empire ; le duc en fit vraisemblablement présent aux Bernois qui l'inféodèrent à la noblesse du voisinage, contre l'obligation de les défendre.

Berne était bâtie sur sol de l'Empire et cette circonstance contribua à sa prospérité ; tandis que Fribourg, par exemple, avait été construite sur le domaine des Zähringen, Berne était une ville impériale. Et, après le décès de Berchtold V, ceux de ses territoires qui avaient appartenu à l'Empire firent retour à ce dernier, alors que le patrimoine du duc passa à ses héritiers naturels. Ainsi Berne, et avec elle les villes et villages des environs, Laupen, Gumminen, Morat et Soleure, reçurent la faveur de relever immédiatement de la couronne. A la vérité, Frédéric II conféra le rectorat à son tout jeune fils Henri, mais ce n'était plus là qu'un titre. La puissance impériale, dont dépendait le rectorat, sortit même si affaiblie des nouvelles luttes entre Guelfes et Gibelins, que de nombreux princes, seigneurs et municipalités acquirent une indépendance presque complète. Nous ne savons rien de l'histoire de Berne, depuis sa fondation jusqu'en 1218. Les droits de suzeraineté furent exercés dans la ville par un bailli impérial, après la mort de Berchtold. L'avoyer, placé à la tête du Conseil, administrait. La bourgeoisie ne tarda pas à gagner en puissance ; une assemblée élue sur des bases plus larges s'éleva auprès du Petit Conseil des douze et toutes les décisions importantes relatives à la gestion de la ville étaient soumises à la ratification de la Commune. Pendant que la vie publique se développait, d'autres lois furent édictées dans le sens de l'égalité sociale. On ignore si la noblesse eut à l'origine une situation privilégiée dans le Conseil. En tout cas, le mariage entre nobles et bourgeois était autorisé et produisait tous ses effets civils, les bourgeois pouvaient devenir possesseurs de francs fiefs. Il y avait, peut-être déjà sous les Zähringen, un bâtiment pour la frappe des monnaies et tous les environs adoptèrent bientôt les poids et mesures de Berne.

Le règne des derniers Hohenstaufen fut d'ailleurs très favorable aux villes ; ils avaient cherché parmi les bourgeois des alliés contre leurs adversaires, princes, ducs et barons ; l'empereur Frédéric II fit en particulier beaucoup de bien à Berne. Il investit l'avoyer des fonctions baillivales. Il confia à la ville l'avouerie des couvents de Rüggisberg et d'Interlaken avec leurs vastes propriétés. Bien plus, il enleva assez arbitrairement aux Augustins l'église de Kôniz, et ses succursales, dont Berne, pour les donner aux chevaliers de l'ordre teutonique qui lui étaient toujours restés fidèles. Assurément, cette décision ne fut pas exécutée d'un jour à l'autre ; on se querella vingt ans durant, mais elle reçut enfin force de loi. Berne dépendait donc, en matière ecclésiastique, de l'ordre teutonique dont l'esprit vivifiant se répandit sur elle. Mais elle dut surtout de la reconnaissance à Frédéric lorsqu'il lui accorda des franchises consacrées dans une charte spéciale.

L'occasion ne manqua pas à Berne de prouver sa gratitude pour tous ces bienfaits. Excommunié en 1245 par le pape Innocent IV, et déclaré déchu, l'empereur Frédéric vit l'étoile des Hohenstaufen pâlir. La plus grande partie de ses sujets se détacha de lui. Les villes du Rhin et les villes suisses, Berne entre autres, ne l'abandonnèrent pas néanmoins, quoique le pape eût lancé l'interdit contre elles. De plus d'un côté, on profita de ces troubles pour combattre à ses risques et périls et chercher à faire des conquêtes. L'ambition des seigneurs de leur voisinage constitua bientôt un tel danger pour les villes, que celles-ci s'unirent afin de protéger leurs possessions et de sauvegarder leurs droits. Ainsi Berne s'allia-t-elle d'abord avec Fribourg, puis en 1251 avec Lucerne et, l'année suivante, avec l'évêque de Sion. Le plus ancien des chants populaires allemands que nous connaissons, célèbre l'alliance de

Fribourg et de Berne, en comparant les deux cités à deux bœufs dont l'union fait la force ; il se termine par ces vers qui perdent beaucoup, dans une traduction française, de leur naïve et robuste saveur :

Les bœufs indomptés
 Que ce chant concerne,
 Sont les deux cités
 De Fribourg et Berne ;
 Et de bons traités
 Bien gardés sans cesse
 Sont la forteresse
 De leurs libertés.

III. La noblesse et les ordres monastiques.

La division du pays en comtés s'était maintenu un peu partout sous le nom de *Landgrafschaften*. Il en existait deux sur notre territoire : celui de Bargaen, embrassant la contrée située entre les lacs du Jura et le Stockhorn, avec les comtes de Laupen, puis les comtes de Neuchâtel — et la Petite Bourgogne (*Kleinburgund*), comprenant la rive droite de l'Aar de Murgeten au Justisthal, sous les comtes de Buchegg. On trouvait plusieurs maisons nobles indépendantes dans ces comtés ruraux ; elles avaient reçu, après les Zähringen, l'*immédiateté impériale* (*Reichsunmittelbarkeit*), c'est-à-dire qu'elles relevaient directement de l'Empire.

Nous avons dans la Petite Bourgogne, les Langenstein à Langenthal, dans la vallée de l'Emme les Soumiswald et les Lützelflüh, plus au Sud les Signau et, jusqu'aux environs de Thoune, les Heimberg. Plus près de Berne, les seigneurs de Gerenstein étaient établis dans le château qui portait leur nom ; ils formaient une branche de la fa-

mille romande des Montenach à laquelle Belp appartenait. En amont de l'Aar, nous rencontrons les Bremgarten, Buchsee, Jegistorf, les comtes de Saugern et Seedorf.

Dans le comté de Bargaen (*Aarburgund*), placé sous la domination de la famille des Neuchâtel, avec ses diverses branches, les Nidau, les Strasberg, les Aarberg, il convient de citer : les comtes de Laupen dont la race s'éteignit bientôt, les barons de Sulgen, non loin de Berne, les Montenach à Belp, les Krambourg sur la montagne de Belp, les Rümliigen, le Burgistein (ces derniers de la petite noblesse), et, sur la rive gauche du lac de Thoune, les Strättlingen.

L'Oberland, qui faisait encore partie de l'ancien domaine des Zähringen, était situé en dehors du territoire des deux *Landgrafschaften* dont nous venons de parler. Les Erlenbach et les Weissenbourg étaient fixés dans le Bas Simmenthal. Gessenay était la propriété des comtes de Gruyère. La vallée de Frutigen était une baronnie des Kien. La maison de Thoune, dont les terres s'étendaient depuis celle des Heimberg jusque dans les vallées des hautes Alpes, avait sans doute les possessions les plus vastes. On suppose que les barons de Thoune prirent part, avec deux autres branches de la famille, les Oberhofen et les Unspunnen, aux luttes contre Berchtold V et, qu'après sa victoire, ce dernier morcela la baronnie. Les seigneurs de Unspunnen et de Rothenfluh, — des vallées de Grindelwald et de Lauterbrunnen jusqu'au Beatenberg — appartinrent à l'origine aux barons de Thoune, puis aux Wädischwyl, aux Weissenbourg et à d'autres. La seigneurie d'Oberhofen était déjà entre les mains des Eschenbach, au temps de Berchtold V. Le Hasli et Brienz étaient vraisemblablement soumis aux Zähringen, comme pays impérial allemand toutefois, et non point bourguignon. Les baillis de Brienz étaient des barons qui prirent dans la suite le nom de Ringgenberg.

Plusieurs familles de petite noblesse vivaient à côté de ces maisons seigneuriales ou en dépendaient. Nous ne rappellerons que les noms de celles qui avaient leurs manoirs près de Berne : les Schwanden, les Egerten, les Ried, les Englisberg, les Grasbourg, les Senn de Munsingen, les Allmendingen, les Tentenberg, etc., sans compter les Bubenbergs qui devaient prendre une si belle place dans les annales de la ville.

Ajoutons à cette nomenclature un aperçu des fondations ecclésiastiques et des cloîtres qui possédaient des biens dans le pays. Celui-ci était compris dans les trois diocèses de *Lausanne*, *Constance* et *Bâle*.

Il n'existait qu'une seule fondation séculière de chanoines, celle d'Amsoldingen, qui doit remonter à l'époque de la reine Berthe. En revanche, plusieurs couvents s'étaient établis, qui ont, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur mission, rendu de grands bienfaits. C'est à eux que l'on doit d'avoir non seulement conservé, mais entretenu, par leurs écoles, les idées de civilisation pendant les plus sombres périodes du Moyen-âge ; ce sont aussi des moines qui ont défriché le sol et fait prospérer l'agriculture.

Divers ordres monastiques, avant tout les *bénédictins* de *Cluny* étaient représentés dans notre pays, où l'on ne rencontrait que des couvents d'hommes. L'abbaye de Cluny qui possédait entre autres le prieuré de *Rüggisberg* (fondé en 1075 par le baron Lüthold de Rümlingen) avec sa succursale de Röthenbach, les prieurés de *St-Pierre* sur le lac de Biemme (fondé en 1107 par le comte Guillaume III de Haute-Bourgogne), de *Rougemont* (1115, avec le comte Guillaume I^{er} de Gruyère comme fondateur), de *Bargenbrügg*, *Leuzingen* et *Hettiswyl*, dont l'histoire ne rapporte rien durant toute la période *Zähringienne*. L'ordre des *Bénédictins* était propriétaire des abbayes de *Cerlier* ou *St-Jean* (fondée en

1090 par le comte Cuno de Fenis, évêque de Lausanne), et de *Trub* (1130, par le baron Thüring de Lützelflüh), ainsi que de la prévôté de *Herzogenbuchsee* (1108, par Berchtold II de Zähringen et sa femme). L'ordre des *Cisterciens* avait l'abbaye *Aurora* ou *Frienisberg* (1130, par le comte Udelhard de Sogern-Seedorf) ; enfin les *chanoines réguliers de l'ordre des Augustins* détenaient les fondations d'*Interlaken* (antérieure à 1133 et due au baron Seliger de Oberhofen), de *Därstetten* dans le Bas-Simmenthal, et celle de *Köniz* qui passa plus tard aux chevaliers de l'ordre teutonique. Cette dernière date, dit-on, du dixième siècle ; la charte de fondation aurait été octroyée par le roi Rodolphe III de Bourgogne et son épouse, la bonne reine Berthe. Le sol sur lequel Berne s'était élevée était du ressort de la paroisse de Köniz ; pendant plus de quatre-vingts ans Berne dépendit de Köniz en matière ecclésiastique.

IV. Les comtes de Savoie protecteurs de Berne.

Telle était la situation, à la mort du duc Berchtold V, en 1218. Tandis que ce qu'il possédait du chef de l'Empire fit retour à ce dernier, ses héritiers se partagèrent ce qui lui appartenait en propre. Le comte Ego d'Urach, mari d'Agnès de Zähringen, reçut le domaine patrimonial des Zähringen dans le Brisgau et en Souabe, le comte Ulrich de Kybourg, qui avait épousé la sœur cadette de Berchtold, obtint les biens du domaine de Rheinfelden et de Bourgogne. C'est ainsi que les Kybourg, qui avaient déjà de grandes propriétés dans la Suisse orientale, acquirent une puissance considérable. A côté d'eux, nous trouvons deux maisons, qui prospérèrent vers la même époque en usant de l'adresse et de la force, les comtes de Habsbourg en Alsace et en Argovie, et les comtes de Savoie sur les bords du Léman.

Thomas de Savoie avait pris pied dans le pays de Vaud et s'était même emparé de Romont. Mais il était réservé à son fils Pierre, le « petit Charlemagne », de dominer sur la Suisse occidentale. L'esprit de conquête excita bientôt la rivalité des Kybourg et des Savoie. Les villes et municipalités éparses couraient grand danger d'être immolées à l'ambition de ces deux familles.

Un moment on put croire que les deux maisons avaient fait entre elles une paix durable. Six mois après la mort de Berchtold V, Ulrich, le plus jeune des fils de Hartmann de Kybourg, se fiança à Marguerite de Savoie, fille du comte Thomas. Hartmann avait encore un frère aîné Werner, — qui mourut en laissant un fils en bas âge, — et une sœur Heilwig qui, au cours de la même année 1218, mettait au monde Rodolphe de Habsbourg. Lors du partage des biens de la famille Kybourg, le domaine patrimonial fut dévolu à Hartmann, tandis que le fils de Werner recevait les biens de l'héritage des Zähringen et devenait ainsi le voisin de Berne. Mais ni l'un ni l'autre n'eurent de descendants mâles. On pouvait supposer que leur succession serait disputée.

La maison de Savoie, elle, n'était pas près de s'éteindre. Le comte Thomas avait eu huit fils; il en destina six à l'état ecclésiastique, afin que ses biens ne fussent pas trop divisés après lui. Une de ses filles épousa le dernier comte de Provence; elle fut mère de quatre reines.

Pierre de Savoie, l'un des plus jeunes fils de Thomas, n'était pas d'humeur à demeurer dans les voies de l'Eglise où son père l'avait fait entrer. Il se sentait né pour une autre carrière. Il avait déjà été vicaire de l'évêque de Lausanne, lorsqu'il se dépouilla de sa robe de chanoine pour devenir un puissant homme de guerre.

Il ne possédait à l'origine que les rives orientale et méridionale du lac de Genève, avec le superbe château de Chillon qu'il acheva de bâtir ; mais il s'agrandit rapidement, par son mariage, par des traités et même aux dépens de ses frères. La moitié de la Suisse occidentale fut conquise ; dans le pays de Vaud, où il n'y avait pas de seigneur capable de lui résister, tous se soumirent les uns après les autres et lui prêtèrent hommage ; le comte de Gruyère fit de même ; Pierre se rapprochait de plus en plus des territoires de la Sarine et de l'Aar ; Fribourg, que les Kybourg possédaient, n'était déjà plus sûre ; et le belliqueux prince ne s'arrêterait pas à mi-chemin.

Les Kybourg ne pouvaient assister tranquillement à ces progrès de la Savoie. Ils occupèrent sans coup férir le château bien fortifié de Laupen et la Grasbourg, enlevèrent à Berne ses droits sur Rüggisberg et tentèrent, vers le Nord, de s'annexer Morat.

Berne était menacée par les Kybourg, comme Fribourg par la Savoie. Elle connaissait les comtes qui, au temps où elle restait fidèle aux Hohenstaufen, étaient en Suisse les chefs et les soutiens du parti guelfe. Les Kybourg espéraient étendre leur pouvoir sur Berne, sans s'exposer aux chances et aux difficultés d'une guerre ; ils sollicitèrent l'empereur Guillaume de leur céder Berne sous une forme ou sous une autre. Mais l'empereur, qui n'ignorait pas le dévouement des Bernois envers l'Empire, s'y refusa et promit même à ceux-ci de ne pas entrer en matière sur les propositions des Kybourg, auxquels il ne demeura d'autre alternative que d'en appeler au sort des armes.

Le Hasli, terre libre, était en danger comme Morat et Berne. Tous les trois étaient, même réunis, trop faibles pour lutter contre les Kybourg ; cependant, la haine qu'ils portaient aux comtes était si vive qu'ils préféraient souf-

frir les dernières extrémités à se soumettre. Dans leur détresse, ils s'adressèrent à Pierre de Savoie. On rapporte que leurs envoyés se rendirent auprès de lui clandestinement, déguisés, et par des chemins détournés. Ils déclarèrent faire acte de soumission complète, ajoutant qu'ils le reconnaîtraient, ainsi que ses héritiers, comme leur véritable maître et seigneur. C'est donc dans ces circonstances qu'en 1255, Berne, pour ne pas devenir la vassale des Kybourg, renonça à son indépendance en faveur de la Savoie.

Pierre n'accepta les offres de Berne que lorsque Guillaume de Hollande l'y eût autorisé. Son premier soin fut de chercher à rendre moins tendus ses rapports avec le comte de Kybourg. Mais celui-ci l'accueillit sur un tel ton de bravade, que Pierre se garda bien de persévérer dans des avances inconciliables avec sa dignité. Le conflit prit fin cependant et Berne entra dans une heureuse période.

La ville se développa beaucoup. Les deux princes y étaient venus, une fois la paix conclue. Le comte de Kybourg n'empêcha plus les Bernois de jeter un pont sur l'Aar; Pierre lui-même mit la main à l'œuvre et encouragea les Bernois, leur disant: «Faites seulement votre pont, je saurai déjà vous le conserver.» Berne eut vite acheté du terrain sur l'autre rive de l'Aar. Une porte — *der Blutthurm* —, qu'on appelle aujourd'hui la *Felsenburg*, fut élevée au bout du pont. Mais, comme il est naturel, la ville ne pouvait s'agrandir que du côté de l'Ouest. Depuis quelques années, l'église et l'hôpital du St-Esprit avaient été construits en dehors de l'enceinte; d'autres bâtiments s'y étaient ajoutés, formant une sorte de faubourg. On désira réunir ce quartier (le quartier jaune d'aujourd'hui) avec l'ancienne ville.

Celle-ci put, avec l'assentiment de Pierre, s'étendre jusqu'au fossé, allant d'un bras de l'Aar à l'autre, là où se trouvent actuellement le Casino et les Places de l'Ours et des Orphelins, et un nouveau mur d'enceinte, couronné de plusieurs tours, y fut élevé. Ces tours étaient : le *Predigerthurm* sur l'Aar, le *Frauenthurm* (à l'extrémité de la rue de l'Arsenal), la tour — la seule qui nous reste — sur la place des Orphelins, le *Käfigthurm* au centre des fortifications, enfin le *Judenthurm* (à l'extrémité de la rue des Juifs, aujourd'hui rue de la Préfecture) et le *Marzilithor* sur l'Aar.

Le *Käfigthurm*, avec son pont-levis et les autres ouvrages, subsista jusque dans le courant du dix-septième siècle. On le démolit de fond en comble en 1641 et le reconstruisit. Des ponts conduisaient de cet endroit, ainsi que de la rue de l'Arsenal, de l'autre côté du fossé : voilà ce que furent les nouvelles fortifications de la cité. Le comte de Savoie passa pour le second fondateur de Berne ; c'est même lui qui doit avoir été l'initiateur de la société des archers (*Bogenschiützengesellschaft*), qui existe encore de nos jours. Quand ce dernier fait ne serait pas vrai, il n'en prouverait pas moins que le souvenir de Pierre de Savoie demeura cher aux Bernois.

Lui-même était content de sa ville, excellente base d'opérations pour ses entreprises. Mieux que jamais, il s'établit dans le bassin de l'Aar. Richard de Cornouailles, l'un des empereurs de l'interrègne, était son neveu par alliance : il n'eut pas de peine à s'en faire abandonner l'importante place de Gumminen. Il s'attacha, dans l'Oberland, les barons de Kien et de Strättlingen ; les Montenach de Belp étaient ses vassaux. Il comptait accroître davantage son pouvoir en exploitant la situation précaire des Kybourg.

Le comte Hartmann l'ainé de Kybourg avait désigné son neveu, le comte Hartmann le jeune, comme son successeur universel. Ce dernier ne voulut pas reconnaître les accroissements importants du douaire que Marguerite, la sœur de Pierre, avait obtenus de son mari. Une querelle de famille menaçait d'éclater, lorsque le neveu de Hartmann mourut en 1263. Pierre de Savoie croyait pouvoir prétendre au douaire de sa sœur. C'est alors qu'apparut un nouvel adversaire, qui n'entendait pas que ces biens parvinssent au duc de Savoie. Cet adversaire était Rodolphe de Habsbourg, un parent des Kybourg, qui, lorsque le comte Hartmann l'ainé décéda en 1264, se hâta de s'emparer de ses domaines. Il refusa catégoriquement de délivrer le douaire contesté. Il se fit choisir comme protecteur par la ville de Morat, afin de prendre pied sûrement dans ces contrées qui lui étaient étrangères. Il aspirait encore à être le tuteur d'Anna, la fille unique du comte Hartmann le jeune ; il comptait aussi pouvoir la marier dans son intérêt à lui. Pierre de Savoie fut surpris par Rodolphe de Habsbourg ; il avait séjourné longtemps chez sa nièce, la reine d'Angleterre, et l'avait assistée dans ses guerres contre les seigneurs. La noblesse vaudoise avait profité de cette absence pour se détacher du duc, et l'évêque de Sion avait envahi ses territoires. Cet exemple fut suivi, dans l'Oberland, par les Strättlingen et les Kien, et même par les Montenach.

Situation très critique pour Pierre. Il ne pouvait attendre aucun secours de l'Angleterre où triomphait son ennemi Leicester. Nous ne savons malheureusement pas d'une manière exacte d'où lui vint le salut. Une grande armée composée surtout de Vaudois s'était avancée jusqu'à Chillon, mais Pierre la surprit et la battit complètement. Le pays de Vaud de nouveau soumis, le duc put enfin faire face à Rodolphe de Habsbourg qu'il réussit, sans

d'ailleurs remporter de grands succès militaires, à chasser de la rive gauche de l'Aar. Les ennemis conclurent la paix bientôt après, le 8 Septembre 1267, au Lœwenberg près de Morat. Une des clauses du traité fut que Rodolphe conserverait, moyennant indemnité, le douaire de Marguerite après la mort de cette dernière.

La lutte entre Pierre et Rodolphe avait permis aux Bernois de recouvrer leur vieille liberté de ville impériale. Ils s'étaient naturellement rangés du côté de leur suzerain. Le chroniqueur Justinger raconte comme ils se sont comportés vaillamment et comme ils ont contribué à la victoire du comte de Savoie. Celui-ci leur ayant promis de leur donner ce qu'ils lui demanderaient, ils le prièrent de leur restituer la charte dans laquelle ils se déclaraient ses sujets. Il s'exécuta d'assez mauvaise grâce. Les Bernois rentrèrent triomphalement dans leurs foyers, et la ville fut très heureuse d'avoir reconquis son indépendance.

Les Bernois s'étaient, en des temps difficiles, reposés sur Pierre avec confiance; ils l'avaient, en revanche, servi fidèlement dans le combat; il les récompensa en leur rendant leurs antiques franchises, et ce fait n'honore pas moins le comte de Savoie que la cité de Berne.

Pierre mourut moins d'une année après, vers la mi-Mai 1268. Il faut savoir encore, pour se rendre bien compte de ce qu'il a été, tout ce qu'il fit en Angleterre où un quartier de Londres porte son nom. Le «Petit Charlemagne» était avisé dans le conseil et fort dans l'action. Quoiqu'il fût l'un des plus jeunes fils d'une famille princière et qu'il n'eût à l'origine aucune ressource, il s'éleva au rang d'un des plus riches et des plus puissants monarques, et il fonda la grandeur de la Savoie. Les Bernois ont prouvé leur sens politique en s'en remettant à lui plutôt qu'aux Kybourg sous lesquels leur ville eût végété.

Le comte Pierre de Savoie n'eut pas de descendants mâles. Son frère Philippe lui succéda. Les Bernois, dans le sentiment de leur faiblesse et pleins de reconnaissance envers la maison du comte Philippe, conclurent aussitôt avec lui un traité où ils le reconnaissaient comme leur protecteur (9 Septembre 1268). Mais, afin de manifester qu'ils se sentaient bien libres, ils démolirent le château impérial qui s'élevait encore dans leurs murs.

V. Rodolphe de Habsbourg.

Philippe de Savoie était trop faible pour continuer la politique de son frère; le prestige de la Savoie disparut, sa gloire pâlit devant le nouvel astre qui se leva sur les ruines des Kybourg. Le comte Rodolphe de Habsbourg se créait pendant ce temps la situation et le rang qui devaient, bientôt après, lui permettre de ceindre la couronne impériale. Il était comte d'Alsace, il avait acquis partout des biens dans le Nord et l'Est de la Suisse; ainsi avait-il hérité du comte Hartmann l'ainé de Kybourg, la Thurgovie, Baden, Winterthour et d'autres villes; pour ne point perdre les domaines du comte Hartmann le jeune, il fit épouser la fille de celui-ci à son cousin, le comte Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg, qui fut la souche de la seconde maison des Kybourg. Les deux époux durent faire de nombreux abandons au profit de Rodolphe, auquel ce qui leur resta ne pouvait porter ombrage. Durant la même année, il fut appelé par les princes-électeurs réunis à Frankfort à monter sur le trône d'Allemagne.

Le changement survenu dans la position de son ancien adversaire devait être très sensible à la ville de Berne. Son traité de 1268 avec la Savoie cessa d'exister, car il devait se rompre dès qu'un roi ou empereur apparaîtrait en Alsace ou à Bâle; ce qui était arrivé.

Bien plus, les Bernois s'efforcèrent, par leurs avances, de disposer Rodolphe favorablement envers eux. Ils y réussirent à merveille. Ils avaient envoyé à Bâle une délégation, que l'empereur accueillit fort bien. Il était satisfait de voir la cité rentrer dans l'Empire ; il déclara qu'il l'acceptait de nouveau comme ville impériale (*reichsangehörig*), parce qu'elle avait témoigné d'un attachement sincère et d'un inaltérable dévouement envers la couronne. Ce que la ville avait fait et décidé pendant l'inter règne était maintenu. Rodolphe ne voulut pas même se souvenir de la destruction de la *Reichsburg* dont nous avons parlé. Les délégués bernois, et c'était là sans doute leur principale mission, présentèrent encore à l'empereur leur charte municipale (*Handveste*), un rôle de leurs franchises et du droit coutumier en vigueur chez eux ; ils en sollicitèrent la confirmation, qui intervint le 15 Janvier 1274.

Qui aurait pu se figurer que les vieilles querelles se réveilleraient, après des démonstrations si vives de la faveur impériale !

Rodolphe savait combien il importait que l'empereur eût un ascendant et un prestige personnels ; ses successeurs, se conformant en cela à son exemple, cherchèrent tous à se créer un appui solide en fortifiant la puissance de leur dynastie. Il manifesta l'intention de fonder en Suisse une principauté héréditaire, avant même que l'on pût supposer que l'Autriche deviendrait un duché appartenant à sa maison. Son titre de roi devait lui servir, en ce qu'il pouvait se considérer comme ayant des droits de succession sur la Bourgogne. Il acheta en 1277 la ville de Fribourg à son cousin Habsbourg-Kybourg qui s'était endetté. La Savoie fut obligée de restituer Payerne, Morat et Gumminen. Mais la Bourgogne proprement dite avait échappé de nouveau à ses maîtres allemands ; c'était une terre essentiel-

lement romande. Les tentatives faites pour la reconquérir se heurtèrent aux mêmes résistances que du temps de Berchtold V. Les comtes de Savoie et de la Haute-Bourgogne formaient le noyau de ses ennemis, vers lesquels Berne inclinait. La ville s'attira d'une autre manière encore l'inimitié de l'empereur. Il avait besoin de beaucoup d'argent et il perçut des impôts écrasants. Les bourgeoisies des villes étant condamnées à donner la trentième partie de leur avoir; plusieurs refusèrent de s'exécuter. Berne se détacha aussi de lui et se rapprocha de la Savoie.

Nombre de villes avaient dû plier, lorsqu'en 1288 il marcha sur Berne pour la soumettre. Son armée, très considérable, campa sur le Kirchenfeld. C'était le premier siège subi par Berne. Les bourgeois se préparèrent à l'assaut. Les ennemis commencèrent l'attaque, le 4 Juin, en se portant sur l'hôpital et la porte inférieure. Les Bernois se rassemblèrent à la *Kreuzgasse*, coururent aux points menacés et repoussèrent heureusement les Impériaux. Le siège fut repris au mois d'Août, après une courte interruption. Cette fois, l'attaque fut dirigée contre le *Marzli thor* et les moulins sur l'Aar. Des matières combustibles furent lancées sur des barques contre le bas de la ville, mais on les arrêta au moyen de poutres jetées en travers de la rivière. Rodolphe ne put s'emparer de la place et leva le siège, résolu à obtenir par la ruse ce qu'il n'avait pu obtenir par la force.

Au printemps de l'année suivante, — 1289 — on signala des cavaliers habsbourgeois aux abords de la ville, à la Schosshalde. Immédiatement quelques Bernois furent prêts à leur donner la chasse. Sans écouter les avis de gens prudents, ils s'élancèrent à la débandade sur l'ennemi. Mais ils remarquèrent bientôt qu'ils étaient tombés dans une embuscade: le duc Rodolphe, fils de l'Empereur, avait cherché

à surprendre la ville avec quelques centaines de cavaliers. Les Bernois, arrêtés par le nombre, se formèrent en cercle, leurs piques tournées de tous les côtés contre leurs adversaires. Alors le comte Louis de Homberg ouvrit une brèche en se jetant sur ce mur de fer ; ses compagnons passèrent sur son cadavre et dispersèrent la petite troupe des bourgeois. Les renforts, venus de Köniz, ne purent ni la sauver ni se sauver eux-mêmes. La bannière, l'ours de sable sur champ d'argent, courut un grand danger ; elle fut déchirée et ce n'est que grâce aux exploits de Walo de Gruyère, surnommé depuis le Brave, qu'elle ne devint pas la proie des Impériaux ; ses couleurs furent changées ensuite. La ville, rançonnée, risqua d'être démantelée. Elle conserva son indépendance, mais ne put désormais se refuser à payer la taxe impériale. Elle dut en outre ériger un autel à Wettingen en mémoire du comte de Homberg.

L'empereur Rodolphe ne survécut pas longtemps à la défaite de Berne. Il eut encore la joie de vaincre le comte de Haute-Bourgogne. Sa mort survint le 15 Juillet 1291.

Berne se trouvait dans une situation très difficile. Deux incendies, qui réduisirent en cendres des rues entières, la guerre et les impôts, absorbèrent toutes ses ressources. Elle emprunta chez les Juifs, mais à un tel taux (43 %) que ses embarras financiers ne firent que croître. Avoyer, conseil, commune, particuliers, étaient les débiteurs des Juifs, auxquels les dominicains avaient même remis un antiphonier en gage. Un jour, on découvrit le cadavre d'un enfant. On répandit sur le champ le bruit que les Juifs l'avaient immolé à l'occasion des cérémonies de leur culte. Le peuple ne put être contenu ; il persécuta et dévalisa les Juifs, qui appelèrent le nouvel empereur à leur aide. Celui-ci ne les écouta point, déclara au contraire que leurs créances étaient nulles et leur infligea par surcroît une

grosse amende. Cette décision était de nature à plaire aux Bernois, qui, délivrés du fardeau de leurs dettes, pouvaient regarder avec confiance dans l'avenir.

Les premières acquisitions de Berne, soit celles des quatre paroisses de Muri, Bolligen, Vechigen et Stettlen, eurent lieu vers la même époque. Les détails nous manquent sur ce point.

Ce n'est pas à Berne seulement qu'on sentait la ville prédestinée à un grand rôle historique. Lors du siège de 1288, le nain de l'Empereur n'avait-il pas dit :

*Es ist über kurz oder lang,
bern wird herr im Land. —*

Berne aura le pays tout entier sous sa main,
Si ce n'est aujourd'hui, ce sera pour demain.

VI. Constitution et affaires ecclésiastiques.

Les autorités de la ville de Berne se composaient au treizième siècle : du Conseil des douze, ayant à sa tête un avoyer élu pour une année, et du Grand Conseil. La municipalité avait le droit d'apposer son sceau sur les actes publics. Il paraît que l'on abusa de la publicité ainsi donnée aux décisions de l'autorité ; ce qui provoqua du mécontentement, auquel vint s'ajouter un autre motif de réviser la constitution. A côté des familles bourgeoises, qui gouvernaient la ville de concert avec la noblesse, s'étaient élevés les corps de métiers qui demandèrent une part dans les affaires de l'Etat (1294 ou 1295). Il semble qu'il se soit agi, comme à Zurich quelques années plus tard, de l'établissement d'un régime des abbayes. Les bourgeois firent la sourde oreille à ces réclamations. La charge d'avoyer et

le Conseil des douze furent maintenus; on donna cependant satisfaction aux artisans en ce que la commune devait élire dans chaque quartier, quatre délégués — *die Sechszehner*, les Seize — dont les attributions consistaient en ce qu'ils nommaient eux-mêmes le Grand Conseil de deux cents membres. L'accès au Grand Conseil et le droit d'être choisis comme l'un des Seize furent accordés aux gens de métier. Heureusement qu'il n'a pas été possible à cette époque, pas davantage que dans la suite, d'établir à Berne un véritable régime d'abbayes; de cette façon, la ville demeura unie et put faire de la grande politique. La constitution fut rédigée en double par les Seize, dont le premier a été Jean de Bubenberg, et par les Deux-Cents. Les deux textes contiennent tous les noms des nouvelles autorités. Celui des Deux-Cents porte le nom de *Badstuberbrief*, d'après Jean Badstuber, le conseiller inscrit en tête de la liste.

Il y a lieu de mentionner ici les familles dont sont sortis la plupart des magistrats de Berne au treizième siècle. Nous avons, pour la noblesse: les Jegistorf, les Münsingen, les Rümlingen, les Wabern, les Ried, les Krauchthal, les Krambourg, les Frieso, les Egerten, les Bubenberg; pour la bourgeoisie: les Büwlin, les Huber, les Fischer, les Gruber, les Münzer. Les premiers avoyers connus sont: Rodolphe de Krauchthal (1223), Cuno de Jegistorf (1225), Berchtold Fischer (1227), puis Pierre de Bubenberg.

La famille des Bubenberg se distingue déjà au treizième siècle. Ses membres sont tout particulièrement appelés aux plus hautes charges de l'Etat, et, deux siècles plus tard, elle pourra prétendre à la part du lion dans les glorieuses annales de Berne. On a beaucoup disputé sur ses origines, sans arriver à aucun résultat positif. Son premier château, dans le Forst, sur les bords de l'Aar, a disparu;

il aura été assez vite échangé contre celui dont on voit encore les ruines près de Schliern, en arrière de Kôniz. La légende nous dit qu'un Cuno de Bubenberg a été l'architecte du duc Berchtold; il l'aurait engagé à bâtir d'emblée la ville sur un plus grand pied. C'est bien là un des traits du caractère des Bubenberg, qui ont toujours travaillé à rendre Berne plus puissante. Pierre de Bubenberg, avoyer en 1233, n'était pas moins entreprenant. Ses trois fils revêtirent tous les fonctions d'avoyer; l'un d'eux, Ulrich, pendant la période difficile du siège, et quoique cette charge ne fût en général pas laissée plus d'une année entre les mêmes mains, il la conserva très longtemps à raison sans doute de la confiance qu'il inspirait à ses combourgeois.

Essayons de nous représenter encore, avant de passer au livre suivant, comment, durant tout le treizième siècle, la ville se développa et prospéra au point de vue ecclésiastique.

Nous savons que Berne était une succursale de la paroisse de Kônitz; elle ne se constitua en paroisse indépendante qu'en 1276. Mais il existait, déjà en 1224, une église sur l'emplacement de notre cathédrale; elle était consacrée à St-Vincent, ce diacre de l'évêque de Saragosse qui mourut martyr sous Dioclétien. St-Vincent fut le patron de Berne. La cure était située près de l'église, jusqu'en 1484, époque où la maison des chevaliers de l'ordre teutonique fut transformée en une maison de chanoines (*Chorherrnstift*), — d'où le nom de *Stift* qu'a conservé ce bâtiment. Les prêtres de l'église de St-Vincent inscrivaient les dates des services anniversaires célébrés en l'honneur des morts. Le registre qui les contient — *St. Vincenzen-Jahrzeitbuch* — existe encore, mais il ne remonte pas au-delà du quatorzième siècle. Un des prêtres y a joint une petite chro-

nique, qui nous donne entre autres la date de la fondation de la ville.

Au-dessus de la cure, en 1255, s'établirent les premiers moines — les franciscains — qui se sont fixés à Berne. Le «*Klosterhof*» rappelle leur existence, et l'on voit encore dans le bâtiment de l'Université l'antique corridor du couvent avec ses sculptures sur bois. Les dominicains s'établirent à Berne en 1269. On leur céda le sol sur lequel est construite l'Eglise française actuelle; on y ajouta un très grand lot de terrains alentour. En dehors du second mur d'enceinte, s'étaient élevés de bonne heure l'Eglise et l'hôpital du St-Esprit, où pauvres et malades étaient reçus. Au Sud de la ville, — dans le quartier nommé *Brunnadern*, — nous rencontrons un petit couvent de nonnes, de l'ordre des dominicains, qui fut transporté à la fin du treizième siècle près de l'Altenberg sur une île, aujourd'hui disparue, de l'Aar, (couvent *Marienthal*), et qui, au commencement du quatorzième, fut ramené en ville où il exista jusqu'à la réformation (*Michaelsinselkloster*). Nous connaissons bien le nom du dominicain Ulrich Boner, l'auteur d'un recueil de fables — *der Edelstein*, la perle — qui date des premières années du quatorzième siècle.

Le nombre des couvents augmente aussi à la campagne. Nous avons les abbayes de: Gottstatt (prémontrés, 1247), Ruesgau (bénédictins), Frauenkappeln et Interlaken (augustins), Fraubrunnen (1246) et Tedlingen près d'Oltigen (cisterciennes). Il y avait des franciscains à Berthoud et à Thoune. N'oublions pas l'ordre des chevaliers de St-Jean à Buchsee et Thunstetten, l'Ordre teutonique à Sumiswald (auparavant déjà à Könitz), et les Lazarites à Meiringen

